

Discours
de
Patrick Devedjian

Président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Séance publique du vendredi 20 décembre 2013
Vote du Budget 2014 du Département des Hauts-de-Seine

Mes Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, nous examinons ce budget primitif plus tôt que précédemment (29 janvier pour le BP précédent) afin de faire mieux coïncider année civile et exercice budgétaire ; aujourd'hui, je tiens à nouveau à remercier les élus et les agents des services qui ont contribué par leur travail à ce résultat.

Il y a presque deux mois, jour pour jour, nous examinons les orientations budgétaires 2014 en soulignant les incertitudes majeures, notamment pour les Hauts-de-Seine, qui affectaient sérieusement l'élaboration normale du budget.

Je rappelle qu'« **Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'Etat et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel** », tel était rédigé en partie l'engagement 54 du candidat François Hollande.

Garantir « le niveau des dotations à leur niveau actuel... » ; force est de constater est que cette promesse a sombré puisque l'Etat confirme son désengagement en diminuant de 1,5 milliard d'euros ses concours au titre de 2014, en baisse pour les Hauts-de-Seine de 7,7% soit une perte de 20 millions d'euros.

A ce propos, vous observerez que l'on ne parle plus de gel des dotations de l'Etat mais de baisse ! Le désengagement continu de l'Etat conjugué à la hausse des allocations de solidarité au bénéfice de nos concitoyens en difficulté, s'illustre comme vous le savez, par le **fameux effet « ciseaux »** qui affectent les départements, quelle que soit leur sensibilité politique.

Quoique, concernant les Hauts-de-Seine, j'ai plutôt le sentiment qu'il ne s'agisse en fait non pas d'un **effet « ciseaux »** mais plutôt d'un **vrai effet « Tondeuse » !**

Il devrait d'ailleurs y avoir dans la comptabilité départementale, pour une véritable lisibilité des citoyens, un article qui identifierait la somme de toutes les tontes. Au moins nous serions ainsi en mesure d'apprécier leurs augmentations annuelles (tels pour 2014 un nouveau fonds de solidarité pour les départements franciliens et un nouveau prélèvement de solidarité de 0,35%) à l'image des impôts et des taxes, présents et futurs, inventés par l'actuel gouvernement.

Je suis favorable à une péréquation dont les règles d'attribution seraient transparentes, équitables, avec un souci minimal d'objectivité et non pas calculées sciemment pour pénaliser un seul et même département, les Hauts-de-Seine, pour n'avantager qu'un seul et même autre, la Seine-Saint-Denis (dette =1,3 milliards d'euros soit 23 années pour son désendettement) et pour épargner le plus riche d'entre eux, Paris.

Je suis pour une péréquation dont l'utilisation soit un minimum contrôlé car, s'agissant de fonds publics, **il est extravagant qu'elle soit de fait considérée comme une prime permanente, un bonus à la mauvaise gestion, bref une « prime pour les mauvais élèves ».**

La péréquation devient ainsi une variable d'ajustement permanente, une commodité comptable qui pénalise naturellement l'équilibre de notre budget et nous conduit à faire des arbitrages.

Au milieu de toutes ces incertitudes, il nous revient de bâtir un budget, un budget 2014 qui conjugue; maîtrise des charges de fonctionnement, économies de gestion, maintien de la qualité du service public, refus de la hausse de la fiscalité, préservation de la cohésion sociale et politique ambitieuse en terme d'investissement (plus de 500 millions d'euros).

Oui, avec la Majorité départementale, nous proposons un budget volontariste pour doter les Hauts-de-Seine d'infrastructures pérennes, qui rendent le département attractif, compétitif, soutenant l'économie et l'emploi, permettant d'y étudier dans de bonnes conditions et agréable à vivre pour ceux qui y vivent, y travaillent et s'y déplacent.

Tout d'abord, la maîtrise des dépenses de fonctionnement préserve bien évidemment notre politique de solidarité et d'accompagnement à l'égard de nos concitoyens en difficulté notamment en période économique et sociale défavorable.

Premier budget du département, elle constitue notre cœur de métier avec plus de 700 millions d'euros soit une augmentation de près de 2% par rapport au BP 2013 et concerne nos concitoyens, adultes et enfants, en situation difficile et qui ont besoin d'un soutien au quotidien.

L'effort de maîtrise de la masse salariale permet, pour sa part, d'améliorer la productivité et donc le service rendu au public.

La réussite scolaire demeure toujours un objectif prioritaire en donnant aux collégiens, au personnel éducatif et administratif, des conditions d'enseignement correctes et fonctionnelles avec près de 40 millions d'euros en fonctionnement.

Un programme d'investissement conséquent de réhabilitation de collèges est prévu sur trois ans, de 287 millions d'euros auxquels s'ajoutent près de 4 millions d'euros d'équipements informatiques au titre de l'environnement Numérique des Collèges (ENC HdS).

N'en déplaise aux pourfendeurs des départements et des communes de la petite couronne, les Hauts-de-Seine demeureront en 2014 comme en 2013 le partenaire naturel sur lequel les communes pourront compter ; nous poursuivrons notamment notre politique de contractualisation initiée en 2013 avec les contrats triennaux de développement Département-Ville.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et de l'endettement nous permet de dégager des marges de manœuvres pour investir.

Investir pour l'avenir, rendre les Hauts-de-Seine attractif et compétitif en terme économique, grâce notamment au Très Haut Débit pour les entreprises et les familles, pour améliorer, sécuriser et rendre accessible la voirie départementale (près de 74 millions d'euros), faciliter la circulation des personnes en transports en commun (lignes de tramways, participations à EOLE, aménagement de la gare de Nanterre Université et prolongation ligne 4 et 14) avec un budget de près de 104 millions d'euros.

N'oublions pas que nous versons une contribution de 95,29 millions d'euros au STIF supérieure aux contributions totales de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne réunies soit 81,59 millions (45,26 pour le 93 et 36,33 pour le 94).

D'une certaine manière, **l'investissement est une forme de solidarité économique et sociale** puisqu'il est porteur de retombées économiques, d'emploi et également d'un peu de fiscalité.

A ce titre, la culture est un vecteur de développement économique et une récente étude concluait que le poids économique et social de la culture en France était supérieur à celui de l'industrie automobile et à celle de l'industrie du luxe. Les succès des manifestations culturelles l'attestent à l'image des 3,4 millions de visiteurs au domaine de Sceaux et la fréquentation du musée et des jardins Albert-Kahn.

Enfin, s'agissant de notre patrimoine, il nous revient de le protéger, de le valoriser, de le faire connaître et d'innover.

Un patrimoine que nous réhabilitons notamment par de lourds travaux à l'Hôtel du Département, un patrimoine dont nous rationalisons le fonctionnement grâce à l'acquisition d'espaces accueillant dans de meilleures conditions les agents départementaux avec l'opération de l'ARENA, un patrimoine innovant ouvert sur le futur avec la Cité musicale départementale de l'Île Seguin, dont les travaux ont commencé, porte d'entrée de la Vallée de la Culture au rayonnement international auquel s'ajoutera un nouveau Musée Albert-Kahn réhabilité.

Voilà quelques grandes lignes du budget primitif 2014 présenté par la majorité départementale.

Je laisse maintenant la parole à Eric Berdoati, rapporteur général du budget.